



Règlements Tournoi de hockey les bons copains 2019

- Les règlements applicables sont ceux de HOCKEY QUEBEC
- Toutes les équipes doivent avoir rempli, signé et remis leur formulaire d'inscription et leur liste de joueurs à l'organisation 1 semaine avant le tournoi.
- Les équipes doivent être présentes quarante cinq (45) minutes avant leur partie et prêtes à jouer quinze (15) minutes avant l'heure prévue à l'horaire.
- Lorsque les équipes ont les mêmes couleurs de chandail, un tirage au sort est effectué par un responsable du tournoi pour déterminer l'équipe qui doit changer de chandail. (L'idéal pour les équipes est d'avoir 2 sets de chandails)
- Si un litige survient relativement à un règlement, seul le responsable de l'équipe sera admis à en discuter avec les membres de l'organisation du tournoi.
- L'organisation du tournoi ne pourra être tenue responsable des accidents ou pertes de biens qui pourraient survenir aux joueurs et aux membres d'organisation pendant toute la durée du tournoi, de même que les coûts de transport par ambulance ou autre.
- Les décisions prises par l'organisation du tournoi seront finales et sans appel.
- Pour le bon fonctionnement du tournoi, les règlements peuvent changer sans préavis.
- Le comité organisateur se réserve le droit d'expulser toute équipe, tout joueur, entraîneur ou participant qui ne se conforme pas aux règles ou qui nuit au bon fonctionnement du tournoi.

N.B. : Aucun remboursement ne sera remis.

- Durant la même fin de semaine, un joueur ne pourra jouer pour 2 classes différentes.

N.B. : Une équipe qui a un joueur inéligible pourrait être expulsée, et aucune remboursement ne lui sera remis

- **Contestation d'éligibilité** : Une équipe qui voudrait contester l'éligibilité d'un joueur devra le faire au moment de la découverte de ladite infraction, et ce, maximum une (1) heure après la fin du match en litige. L'équipe de par son représentant devra rapporter la contestation au Comité de règlements du tournoi, il devra donner les raisons de la contestation au comité avec preuves à l'appui sinon le comité se chargera de faire le suivi. Il en coûtera 50.00\$ pour loger la plainte. Si l'équipe se voit accorder raison, le montant de la contestation lui sera remis et advenant non lieu, l'argent demeure propriété du tournoi.

Fonctionnement :

Période 1 = 10 minutes non-chrono, **sauf la dernière minute.**

Période 2 = 10 minutes chrono.

Période 3 = 10 minutes chrono

- Après un écart de 5 buts : *RUNNING TIME* (obligatoire après 2 périodes)
- Après un écart de 7 buts : *GAME OVER* (obligatoire après 2 périodes)
- Le temps d'arrêt sera accepté seulement à partir des demi-finales.
- S'il y a égalité après 3 périodes de jeu réglementaire :
 - o 1^{re} ronde : lancer, 3 joueurs de chaque côté
 - o À partir de la 2^e ronde : prolongation de 5 min. chrono à 4 contre 4. S'il y a égalité, 3 lancers de chaque côté.
 - o À partir des demi-finale et finale si égalité, prolongation de 5 min. chrono à 4 contre 4, si égalité après la 1^{ere} prolongation, prolongation de 5 min. chrono à 3 contre 3, si égalité 3 lancers de chaque côté.
- **Tous les joueurs devront obligatoirement, avoir joué au minimum une (1) partie pour participer à la finale.**
- Tous les joueurs doivent être âgés de 18 ans et plus.
- Bourses selon votre classe.
- Aréna Complexe Sportif Sanimarc (701 rue de l'Acadie, Victoriaville, Qc G6T 1W4)

Responsables :

Yan Plourde819 758-4734

Visitez notre Site Web

www.tournoihockeybonscopains.com